

SÉANCE SPÉCIALE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, LE **12 MARS 2019**, À **8 H 30**.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt et adoption projet – règlement numéro 1241-2019 décrétant des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie, incluant l'ajout d'un égout pluvial non conventionnel sur les rues Vanier et Roy et le raccordement à l'existant sur le boulevard Antonio-Barrette et la rue Gauthier nord
4. Levée de la séance

Sont présents :

madame Suzanne Dauphin, mairesse
monsieur Serge Landreville, conseiller, quartier Riverain
madame Mylène Allary, conseillère, quartier Bocage
monsieur Jean-Guy Forget, conseiller, quartier Vivaldi
monsieur Régis Soucy, conseiller, quartier Notre-Dame

Absences motivées :

madame Marie-Christine Laroche, conseillère, quartier Sainte-Julie
madame Nicole Chevalier, conseillère, quartier Chaloupe

Participent également à cette séance, madame Marie-Andrée Breault et madame Sylvie Malo, respectivement directrice générale et greffière.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse Suzanne Dauphin déclare la séance spéciale ouverte à 8 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

155-03-2019

IL est proposé par monsieur Jean-Guy Forget, appuyé par madame Mylène Allary et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance spéciale tel que présenté.

3. Avis de motion – règlement numéro 1241-2019 décrétant des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie, incluant l'ajout d'un égout pluvial non conventionnel sur les rues Vanier et Roy et le raccordement à l'existant sur le boulevard Antonio-Barrette et la rue Gauthier nord

156-03-2019

Monsieur Serge Landreville donne l'avis de motion suivant :

Prenez avis qu'à une séance subséquente, il sera déposé pour adoption le projet de règlement numéro 1241-2019 décrétant des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie,

incluant l'ajout d'un égout pluvial non conventionnel sur les rues Vanier et Roy et le raccordement à l'existant sur le boulevard Antonio-Barrette et la rue Gauthier nord et pourvoyant à un emprunt de 785 515 \$ à cette fin.

Dépôt et adoption projet – règlement numéro 1241-2019 décrétant des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie, incluant l'ajout d'un égout pluvial non conventionnel sur les rues Vanier et Roy et le raccordement à l'existant sur le boulevard Antonio-Barrette et la rue Gauthier nord

157-03-2019

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

De déposer et d'adopter le projet de règlement numéro 1241-2019 décrétant des travaux de réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie, incluant l'ajout d'un égout pluvial non conventionnel sur les rues Vanier et Roy et le raccordement à l'existant sur le boulevard Antonio-Barrette et la rue Gauthier nord et pourvoyant à un emprunt de 785 515 \$ à cette fin.

4. Levée de la séance

158-03-2019

IL est proposé par monsieur Serge Landreville, appuyé par monsieur Jean-Guy Forget et unanimement résolu, après que chacun des membres du conseil présent se soit exprimé en faveur de la proposition :

QUE l'ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée à 8 h 35.

Sylvie Malo
Greffière

Suzanne Dauphin
Mairesse